



## **AVIS PUBLIC**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 911**

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 9 avril 2019, le conseil municipal de la Ville de Delson a adopté le règlement numéro 911 intitulé : « Règlement relatif au Comité consultatif d'urbanisme et à ses règles de régie interne ».

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 10 avril 2019.

Antoine Banville  
Directeur des affaires juridiques et greffier